

<b>Université de Tunis</b>	<b>Etablissement : FSHS</b>
<b>Nature du diplôme:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Année universitaire :</b>
<b>L.F.</b> <input type="checkbox"/> <b>L. App.</b> <input type="checkbox"/> <b>M1</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>M2</b> <input type="checkbox"/>	2018 / 2019
<b>Intitulé du diplôme : Mastère de recherche en Sciences du Patrimoine.....</b>	<b>Semestre</b> 1 <sup>er</sup> sem.

## Fiche descriptive d'un cours

### Intitulé du cours :

Institutions et politique de la promotion culturelle en Tunisie.....

**Enseignant :** Pr. Houcine Jaïdi.....

**Département :** Histoire.....

### 1. Eléments constitutifs du Cours :

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
1h	1h		

### 2- Objectifs du cours :

- Avoir un aperçu de la politique précoloniale et coloniale concernant le patrimoine culturel de la Tunisie
- Connaître les institutions de la Tunisie indépendante, en charge du patrimoine culturel
- Dégager la politique suivie en Tunisie, depuis l'indépendance, en matière patrimoine culturel

### 3- Résumé

Après une longue expérience vécue sous le Protectorat français, la Tunisie s'est dotée, dès le lendemain de l'indépendance d'une institution en charge du patrimoine culturel. Une trentaine d'années plus tard, la création d'une deuxième institution chargée de la mise en valeur et de la promotion du patrimoine a marqué un tournant important dans la politique de l'Etat. Cette nouvelle distribution des rôles s'inscrivait dans un contexte particulier et traduisait une ambition.

Le cours s'attache à suivre l'évolution de cette politique et en fait le bilan dans une perspective comparatiste qui considère les expériences vécues par certains pays méditerranéens du Maghreb et de l'Europe.

### 4- Plan du cours

**1-** Présentation critique de la bibliographie et des sources

**2-** Préliminaires concernant les institutions en charge du patrimoine à l'époque du protectorat français (1881-1956)

**3-** Organisation des institutions culturelles tunisiennes en charge du Patrimoine culturel (particulièrement l'INP et l'AMVPPC)

.....
.....

**5- Méthode d'évaluation et régime d'examens :**

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**6- Références bibliographiques**

Université de Tunis  
Faculté des Sciences Humaines  
et Sociales de Tunis  
Département d'Histoire

Mastère en Sciences du Patrimoine  
1<sup>er</sup> sem. (Tronc commun) / A. U. : 2018-2019  
Cours du Pr. Houcine Jaïdi

\*\*\*\*\*

**Institutions et politique de la  
promotion culturelle en Tunisie**

\*\*\*\*\*

**Bibliographie**

\*\*\*\*\*

**I) Textes de lois**

- Loi n° 94-35 du 24 février 1994 relative au code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels.
- Décret-loi n° 2011-43 du 25 mai 2011, modifiant et complétant le code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels.
- Loi n° 88-11 du 25 février 1988, fixant l'organisation de l'Agence nationale de l'Exploitation du Patrimoine (ANEP), modifiée par la loi 97-16 du 3 mars 1997 relative à l'Agence de Mise en valeur du patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC).
- Décret du 30 mars 1957 (article 50 portant création de l'Institut National d'Archéologie
- Décret n° 66-140 du 2 avril 1966 portant organisation de l'Institut National d'Archéologie et d'Art. - Décret n° 83-1194 du 14 décembre 1983, modifiant et complétant le décret 66-140 du 2 avril 1966 portant organisation de l'Institut National d'Archéologie et d'Art.
- Décret n° 93-1609 du 26 juillet 1993, fixant l'organisation de l'Institut national du patrimoine et les modalités de son fonctionnement.
- Décret n° 2014-733 du 16 janvier 2014, portant création de l'Etablissement national pour la Promotion des Festivals et des manifestations Culturelles et Artistiques et fixant son organisation administrative et financière et les modalités de son fonctionnement, modifié par le décret n° 2015-960 du 23 juillet 2015.

**II) Etudes générales relatives à la Tunisie et/ou à des pays de la zone méditerranéenne**

- Bacha (Myriam), « La construction patrimoniale tunisienne à travers la législation et le journal officiel, 1881-2003 : de la complexité des rapports entre le politique et le scientifique »,

dans L'Année du maghreb, IV/2008 – Dossier : *La fabrique de la mémoire* – CNRS Editions :

<https://journals.openedition.org/anneemaghreb/433>

- \_\_\_\_\_, (dir.), *Architectures au Maghreb (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Tours, Presses universitaires François Rabelais 2011.

- \_\_\_\_\_, *Patrimoine et monuments en Tunisie (1881-1920)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013 (Coll. Art & Société).

- Greffe (Xavier), *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, La documentation Française, 2003.

- Greffe (Xavier), *La politique culturelle de la France*, Paris, la documentation Française, 2010.

- Jaïdi (Houcine), « Bref historique de l'archéologie antique en Tunisie » dans Samir Guizani, Mohamed Ghodhbane et Xavier Delestre (dir.), *La Tunisie antique et islamique*, Tunis-Arles, Nirvana- Errance, 2013 p. 19-22.

- \_\_\_\_\_, « L'archéologie tunisienne au lendemain de la Révolution du 14 janvier 2011. Etats des lieux, inquiétudes et horizons », dans Annick Fenet et Natacha Lubtchansky (éd.), *Pour une histoire de l'archéologie, XVIII<sup>e</sup> siècle - 1945 ; Hommage de ses collègues et amis à Ève Gran-Aymerich*, Bordeaux, Ausonius, 2015 (Coll. ScriptaReceptoria<sup>5</sup>), p. 465-472.

- \_\_\_\_\_, « Patrimoine archéologique tunisien et coopération internationale en vue d'un développement régional », dans Hassen El Annabi (éd.), *Développement régional en Tunisie et coopération tuniso-allemande. Actes du colloque des 12 et 13 juin 2015 (Tunis)*, Tunis, Forum de l'Académie politique et Konrad Adenauer Stiftung, 2016, p. 23-33.

- \_\_\_\_\_, « Quelle préparation pour la patrimoine culturel tunisien face à la mondialisation ? », dans Hassen El Annabi (éd.), *Enjeux et défis de la mondialisation pour les pays en développement. Cas de la région MENA, Actes de colloque (Tunis, 21 et 22 octobre 2016)*, Forum de l'Académie politique et Konrad Adenauer Stiftung, Tunis, 2017, p. 103-116.

- \_\_\_\_\_, « La création du Service des antiquités de Tunisie » dans Monique Dondin-Payre, Houcine Jaïdi, Sophie Saint-Amans et meriem Sebäi (dir.), *Autour du fonds Poinssot. Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)*. mis en ligne dans le Collections électroniques de l'INHA, en octobre 2017 : <https://journals.openedition.org/inha/7133>

- \_\_\_\_\_, « Le patrimoine culturel local en Tunisie. Quelle gouvernance pour un développement durable ? » dans *Gouvernance locale et Développement durable, Actes du colloque des 27 et 28 octobre 2017*, Tunis, Forum de l'Académie politique et Konrad Adenauer Stiftung [A paraître, 2018].

- Jelidi (Charlotte (coord.)), *Les musées au Maghreb et leur publics. Algérie, Maroc, Tunisie*, Paris, La documentation Française, 2013 (Coll. Musées-Mondes).

- Poulot (Dominique), *Une histoire des musées des France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 2008.

### III) Etudes collectives concernant des pays autres que la Tunisie

- *Le tourisme culturel durable dans les villes et cités historiques*, publié par l'Association Européenne des Villes et des Régions Historiques (Conclusion du Symposium international "Patrimoine culturel. bénéfice économique ou perte d'identité ?"), Dubrovnik, septembre, 2006 :

[http://www.historictowns.org/documents/Guidelines/Sustainable%20Cultural%20Tourism%20Guidelines%20\(French%20-%20email\).pdf](http://www.historictowns.org/documents/Guidelines/Sustainable%20Cultural%20Tourism%20Guidelines%20(French%20-%20email).pdf)

- *Patrimoine culturel et développement local. Guide à l'attention des collectivités locales africaines*, coédité par la Convention France – Unesco et CRATerre-ENSAG, 2006.

- Rubrique "Ressources" du site du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) : [www.icomos.org](http://www.icomos.org)

- *Diagnostic de l'économie du patrimoine culturel du Maroc*, Document élaboré sous la direction de Naïma Lahbil Tagemouati et alii (octobre 2010) : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Rabat/images/CLT/PDF/1939EconomieSynthese.pdf>

- Rubrique "Ressources" du site du Conseil International des Musées (ICOM) : [www.icom.museum/L/2/](http://www.icom.museum/L/2/)

#### IV) Articles de journaux et de magazines concernant la Tunisie

- Blaise (Lilia), « Y a-t-il quelqu'un pour sauver le patrimoine tunisien ? », dans *Le courrier de l'Atlas*, n° 83, juillet-août 2014, p. 46-47.
- Jaïdi (Houcine), Divers articles de presse publiés par le journal électronique "Leaders.com.tn" depuis l'été 2012.
- \_\_\_\_\_, Articles publiés dans le magazine "Archeologia" n° 523 (juillet-août 2014) ; n° 526 (novembre 2014) ; n° 532 (mai 2015) ; 546 (2016) ; n° 563 (mars 2018).
- Ribadeau Dumas (Laurent), « Tunisie, le patrimoine n'est pas au mieux de sa forme », mis en ligne le 3 juin 2016 par "Geopolis.francetvinfo.fr"

#### 7- Liste des travaux dirigés

1- Méthodologie de la recherche de documents (sources et bibliographie) sur le Web
2- Etude de textes : A) Décret n° 66-140 du 2 avril 1966 portant organisation de l'Institut national d'Archéologie et Arts ; B) Décret n° 93-1609 du 26 juillet 1993 fixant l'organisation de l'Institut national du Patrimoine et les modalités de son fonctionnement
3- Etude de texte : Loi n° 88-11 du 25 février 1988 portant création d'une Agence nationale de mise en valeur et d'exploitation du patrimoine archéologique et historique
4- Etude de texte : Loi n° 97-16 du 3 mars 1997, portant modification de la loi n° 88-11 du 25 février 1986, portant création d'une Agence nationale de mise en valeur et d'exploitation du patrimoine archéologique et historique
5- Etude de texte : Décret n° 2014-733 du 16 janvier 2014, portant création de l'Etablissement national pour la promotion des festivals et des manifestations culturelles et artistiques et fixant son organisation administrative et financière et les modalités de son fonctionnement, modifié par le décret n° 2015-960 du 23 juillet 2015

#### 8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherches de ressources numérisées dans des bases de données et des sites web spécialisées (sources juridiques, institutions du patrimoine nationales et internationales, études numérisées)</li> <li>- Visite du Musée national du Bardo</li> </ul>
--